

Blois, le 3 mars 2022

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER SOLIDAIRE DU PEUPLE UKRAINIEN

Philippe Guet, président du conseil départemental témoigne de la solidarité du Loir-et-Cher à l'Ukraine et ses ressortissants.

La situation en Ukraine mérite toute notre attention et le département apporte son soutien total au peuple ukrainien touché de plein fouet par la guerre.

Saluant les initiatives déjà prises localement, le département s'associe à l'effort national consenti aux côtés des services de l'État, qu'il s'agisse de l'accueil éventuel d'Ukrainiens ou d'autres actions à caractère humanitaire.

Ainsi, le conseil département met à disposition un espace de stockage sur le site de la future Cité du Numérique, situé avenue de Vendôme à Blois pour entreposer des dons réceptionnés par les communes et les associations.

Dans le cadre de ses prérogatives, le département accueillera les Ukrainiens déplacés au titre de l'aide sociale inconditionnelle de proximité en étroite collaboration avec les partenaires locaux du secteur social. Les mineurs isolés seront également pris en charge au travers des dispositifs mis en œuvre par la Direction Enfance-Famille du département.

Le conseil départemental est solidaire des ressortissants ukrainiens aux côtés de l'État et des autres collectivités.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

